



Procès-verbal de réunion

7e rendez-vous du AGr KI ADM

Heure et lieu

27.2.2024, 12h30-15h00
Zentralstrasse 5, CFF, 6003 Lucerne

Membres

avec droit de vote
(y.c. représentation de la branche)
10/12

Simon Freihart, SKI	sur place
Niklas Auerbach, SKI	sur place
Adrian Haller, BLS	sur place
Jürg Wichtermann, CFF, KIDS IstDaten	excusé
Christian Trachsel, CFF	sur place
Dominik Grögler, ZVV	sur place
Arne Heimann, SVB, KIDS SollDaten	en ligne
Stéphane Pierroz, TPF	sur place
Roger Kneubühl, KIDS EreignisDaten	sur place
Pierre-Yves Meyer, TL	non présent

Consultants

Michael Böhm, AGr NBs	excusé
Daniel Ryser, SKI	excusé
Martin Enz, secrétaire général KKI	excusé

Administration KIDS et protocole

Julia Rieser, SKI	en ligne
-------------------	----------

Prochain Workshop Prochaine réunion

27.03.2024, 09h00-12h00, Wylerpark ou en ligne
24.04.2024, 09h00-12h00, Wylerpark ou en ligne



Table des matières

0.	Accueil et participants.....	3
1.	Approbation du procès-verbal	3
2.	Plateformes d'échange de données DDS.....	3
3.	SJYID chez CUS	5
4.	Clarification des ressources auprès de SKI et PAG pour le lead ou la collaboration pour la clarification de l'utilisation de lignes partielles.....	6
5.	Mise à jour de l'état d'avancement et, en option, feuille de route des trains autotunnels	6
6.	Thème du multilinguisme	6
7.	Varia Migration DiDok -> atlas.....	6
8.	État des affaires en suspens et liste des thèmes	7

0. Accueil et participants

1. Approbation du procès-verbal

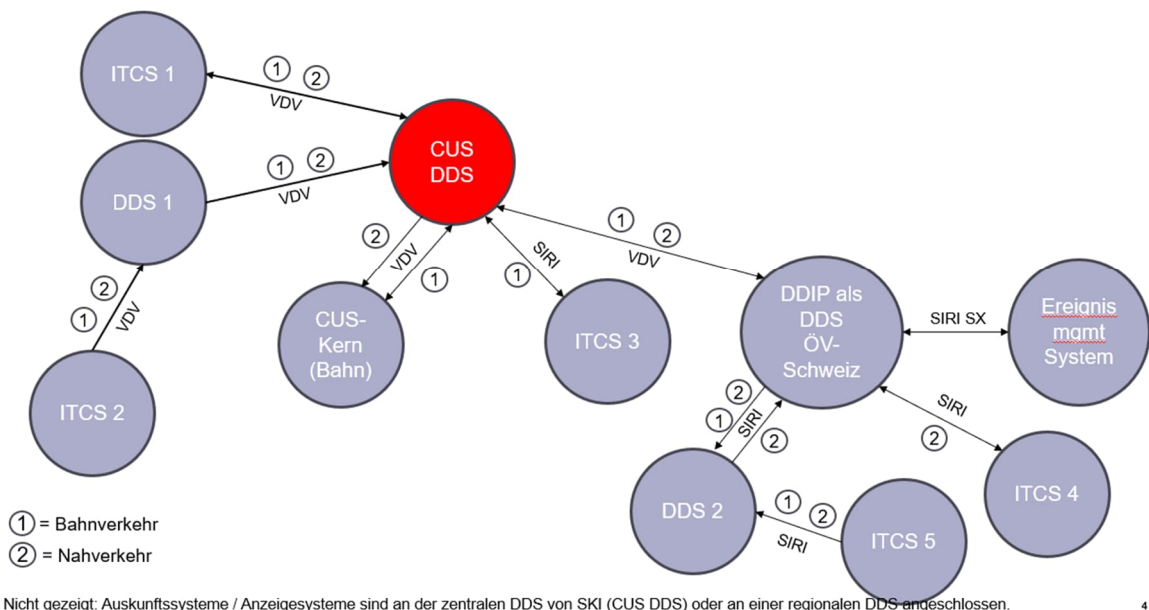
Le groupe de travail approuve les procès-verbaux de la réunion du 4.12.2023 et du Workshop du 31.1.2024. Aucun commentaire n'a été reçu entretemps.

2. Plateformes d'échange de données DDS

Niklas présente les objectifs de l'ordre du jour – validation de l'architecture IST et des principes.

En ce qui concerne l'architecture de base, il a été précisé que les systèmes d'information / d'affichage peuvent être connectés à la DDS centrale de SKI (DDS CUS) ou à une DDS régionale. Ceci a été précisé en note de bas de page.

Grundarchitektur Echtzeit Datenaustausch öV-CH



Principes Situation actuelle (Ist-Zustand)

1. Pas de flux de données redondant

Les données ne doivent jamais être renvoyées vers les systèmes d'où elles proviennent (Echo-Filter, filtre d'écho).

2. Un système d'aide à l'exploitation est uniquement connecté à une DDS.



3. Un système d'aide à l'exploitation peut être relié à une DDS régionale ou directement à la DDS SKI.
4. Les DDS régionales n'échangent des données entre elles que par le biais de la plateforme d'échange de données centrale SKI.
Les échanges directs entre DDS régionales sont prohibés.
5. Les systèmes d'aide à l'exploitation du trafic Bahn sont toujours connectés à la DDS CUS (livraison avec VDV et SIRI)

Explication: Les données de parcours sont complétées/modifiées dans le noyau CUS (CUS Kern). Toutefois, il existe aujourd'hui des exceptions (p. ex. livraison via SIP, RIV).
6. La livraison du trafic local via SIRI peut être effectuée par n'importe quelle DDS supportant SIRI et convertissant selon VDV.
7. La livraison de messages d'événements (via VDV736/SIRI SX) peut être effectuée via n'importe quelle DDS supportant SIRI et les transmettant à SKI DDIP.
8. Les données du trafic Bahn devraient être obtenues auprès de la plateforme centrale d'échange de données SKI (recommandation), car c'est le seul endroit où les données sont mises à disposition complétées et corrigées.

Les tâches et les responsabilités de chaque opérateur DDS – DDS régionale et DDS SKI (DDS CUS, DDIP) sont mises en évidence :

Verantwortung	Regionale DDS	DDS SKI (CUS DDS, DDIP)
Grundlegende Qualitätsprüfung und Sicherung der Daten beim Eintritt in das System* im Sinne einer funktionierenden und qualitativ hochwertigen Fahrgastinformation über die gesamte Reisekette	x	x
Beratung und Unterstützung in der Einlieferung von Echtzeit- und Ereignisdaten für TUs	x	x
Beratung und Unterstützung in der Einlieferung von Echtzeit- und Ereignisdaten für Betreiber regionaler DDS		x
Datentransformation <u>gemäss</u> Vereinbarung für KTUs welche Daten nicht richtig aus dem Leitsystem liefern können.	x	x
Abschaltung der Datenweiterleitung von Linien (oder aller Linien) einer TU bei ungenügender Datenqualität	x	x
Die DDS bietet eine nicht-Produktionsumgebung für Testzwecke an.	x	x
Anbieten von Konversionen zwischen Versionen und verschiedenen Standards (DDIP)	x	x
Sicherstellen eines stabilen Betriebs, dies beinhaltet die Umsetzung adäquater Schutzmassnahmen im Bereich Cyber Security	x	x
Weiterentwicklung des Systems*	x	x

*Systeme= Systeme des DDS régionales et DDS SKI. Les systèmes-sources (systèmes d'aide à l'exploitation) et les systèmes-cibles (systèmes d'information à la clientèle) sont en dehors des limites du système.



Le principe selon lequel une DDS doit être dupliquée par un environnement hors production est confirmé (risque potentiel de conséquence sur les coûts - c'est pourquoi les principes de l'état actuel (Ist-Zustand) doivent être validés par KKI). Il faut encore vérifier avec SIGE, RIV, si cette condition est actuellement remplie, Niklas s'en charge.

Les TU présentes confirment qu'elles travaillent sur HCBöV. Le HCBöV exige également des environnements hors production.

Les critères permettant de déterminer quand une UT fournisseuse doit être écartée d'une plateforme d'échange de données en raison d'un manque de qualité doivent être uniformisés. Le thème du processus d'escalade sera mis à l'ordre du jour d'un Workshop de suivi pour l'état-cible de l'architecture des plateformes de données, voir la liste des thèmes.

La discussion de l'état actuel n'a pas fait apparaître de nouvelles exigences pour les opérateurs d'une plateforme d'échange de données. Seul le principe relatif à l'environnement de test doit être vérifié une nouvelle fois quant à son respect par les grandes plateformes de données régionales.

La prochaine étape est un Workshop sur l'état-cible (Zielzustand), y compris le traitement du thème de la qualité des données, ainsi que l'implication des mandants sous la forme de représentants de certains cantons.

3. SJYID chez CUS

CUS ne génère un SJYID servant d'identificateur de course (Fahrtbezeichner) que dans les cas suivants :

- Le moyen de transport a été repris d'INFO+ sans SJYID et provient du fournisseur de données NeTS (cette constellation ne devrait toutefois pas se produire).
- Le moyen de transport a été réorganisé dans NeTS/RCS et créé sur la base d'un plan de production RCS dans CUS.
- Le moyen de transport a été créé dans MMI CUS et possède un code TU contenu dans le groupe TU "SBB/BLS/SOB".

Dans tous les cas non énumérés ci-dessus.

- Le SJYID repris de INFO+ est défini comme identificateur de course (Fahrtbezeichner),
- ou CUS génère un identificateur de course conventionnel.

Le premier horaire journalier ainsi généré a eu lieu le vendredi 16 février 2024.

PAG fait remarquer que NOVA et CAPRE prennent beaucoup de temps pour mettre en œuvre le SJYID – ce qui entraîne des difficultés.



4. Clarification des ressources auprès de SKI et PAG pour le lead ou la collaboration pour la clarification de l'utilisation de lignes partielles

La définition de la ligne partielle doit être clarifiée afin de pouvoir passer à la pratique.

Les ressources sont clarifiées et garanties. Les interaction avec PoC Bernmobil débutent.

5. Mise à jour de l'état d'avancement et, en option, feuille de route des trains autotunnels

Des approches sont présentées pour éviter que les systèmes de calcul d'itinéraires n'indiquent par erreur aux clients des liaisons qui ne peuvent être utilisées que par des voyageurs avec voitures ou autres catégories de véhicules prédéfinies. Comme aucune solution n'a encore été définie, SKI+ (Matthias Günter) demandera à KIDS IstDaten et KIDS SollDaten de définir une proposition de solution.

Matthias Günter présente la feuille de route des prochaines étapes de développement.

6. Thème du multilinguisme

OFT et SKI établissent une réglementation claire du multilinguisme.

Charges supportées par (y compris la publication sur öv-info.ch)

- Les spécifications techniques et les RV doivent être publiés en anglais **SKI**
- Les spécifications techniques et les RV peuvent également être publiées en allemand, resp. en français et/ou en italien selon les besoins et l'appréciation des groupes de travail concernés **SKI**
- Les prescriptions techniques doivent être publiées en allemand, en français et en italien. Les exceptions doivent être clairement justifiées (via KKI ou entretien de coordination OFT<>SKI) **ASP (effort initial en 2023 pour nBS financé par l'OFT)**

Délais: Les traductions doivent normalement être effectuées et publiées dans un délai de deux semaines.

7. Varia Migration DiDok -> atlas

Simon présente le calendrier de l'introduction d'atlas. Le DiDok-Freeze est prévu pour le 5.4.2024, le 15.4.2024, atlas devrait être disponible en ligne.

Le thème de la gouvernance des données de base est mis à l'ordre du jour de la réunion d'avril.



8. État des affaires en suspens et liste des thèmes

Niklas tient à jour la liste des points en suspens et donne un aperçu des thèmes à venir.

Un point est mis à l'ordre du jour du Workshop du 27.3 :

- Capability Modell KI
- Optimisation de la publication des horaires (fenêtre en temps réel)

Pour le procès-verbal

Berne, le 27.2.2024

Simon Freihart, Niklas Auerbach
Présidents de séance KI ADM

Julia Rieser
Secrétaire de séance